



PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : Jeudi 10 février 2022 à 10h00, au CREPS

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Patricia BEAURENAUD - Jean-Marie COPPI - Daniel DURAND - Jean-François GONDELLIER - Christian PERDU - Gérard POPILLE - Daniel ROLET - Michel SORNAY - Françoise VALLET - Nicolas VUILLEMIN

En visioconférence : Roland COQUARD - Christophe CAILLIET

Assistent à la séance : Sébastien IMBERT - Vincent SZMATULA

Excusés : Philippe PRUDHON - Jacques QUANTIN - Alain RICHARD (*donne pouvoir à Jean-Marie COPPI*)

1 – SCHÉMA DAP

Le retour des Districts est prévu pour le 15 février avant un renvoi à la LFA pour le 28 février. Les éléments ont été validés en Comité de Direction le 9 février dernier pour le District du DOUBS-TERRITOIRE de BELFORT et transmis à Clara SIDOBRE. Dossier validé en Bureau le 7 février dernier au niveau du District de la CÔTE D'OR (*transmission prochaine*).

Validé également, pour le District de la NIÈVRE, le District de la HAUTE-SAÔNE et pour le District de Saône-et-Loire.

Le dossier passera en Comité de Direction au niveau du District de l'YONNE le jeudi 10 février et au niveau du District du JURA le lundi 14 février prochain.

L'ensemble des documents sera donc retourné à la Ligue le 15 février prochain avec un travail de synthèse à réaliser. Le dossier sera présenté et à valider à l'occasion du Conseil d'Administration du 25 février prochain.

2 – FAFA (TRANSPORT ET EQUIPEMENTS)

Daniel FONTENIAUD dresse un état des lieux sur les dernières décisions prises par le BELFA au niveau des dossiers FAFA Transport et Equipements (**Annexe 1**).

3- POINT SUR LES COMPÉTITIONS LIGUE ET DISTRICTS

Nicolas VUILLEMIN dresse un point sur les Compétitions régionales au 10 février.

Au vu de la problématique de certains arrêtés municipaux et sur celle de l'inversion des matches aller et de Coupes, les Collèges des Présidents de Ligue et de District seront consultés sur ces sujets pour connaître la situation dans les autres territoires. Le Service Juridique de la Ligue travaillera également sur ces dossiers afin d'éviter des reports de matches abusifs et/ou excessifs.

Puis un tour de table des Districts est effectué sur l'état des lieux de leurs propres compétitions.

4- DOSSIER COVID

Daniel FONTENIAUD évoque les nouveaux protocoles COVID et un tour de table est effectué avec les Présidents de Districts sur ce sujet.

Il précise par ailleurs que sur l'activité de formation peut reprendre en présentiel à compter du 14 février prochain sur toutes les formations modulaires, arbitrales et de dirigeants, avec pass vaccinal. Au vu des textes, ce dernier n'est à ce jour pas obligatoire au niveau de la formation professionnelle (*sur la partie « cours »*), mais obligatoire sur la partie de « *mise en situation professionnelle* » (MSP).

La Ligue appliquera les textes en l'état.

5- OPÉRATIONS TABLETTES

Un état des lieux du retour des bons de commande est effectué. Une dernière relance sera réalisée par les Districts pour les clubs intéressés mais qui n'auraient pas encore répondu. Il sera procédé à la commande définitive le jeudi 17 février prochain.

6- ASSEMBLÉE FÉDÉRALE – JUIN 2022 (NICE)

Les membres de la délégation de la Ligue seront rapidement sondés sur leur participation à l'Assemblée Fédérale programmée à NICE les 17 et 18 juin prochains. La Ligue effectuera les réservations.

7- POUSSOTS – PROJET DU NOM DU SITE, DES BÂTIMENTS ET DES TERRAINS

Les propositions émises par le BUREX sont discutées et amendées en vue d'une proposition au Conseil d'Administration qui statuera sur ces noms lors de sa réunion du 25 février prochain.

8- QUESTIONS DIVERSES

8.1 – ARBITRAGE

Daniel ROLET évoque le sujet de l'arbitrage et principalement celui des disponibilités en arbitres tous les week-ends. Le sujet sera abordé plus en détail à l'occasion de la réunion de Bureau du 10 mars prochain à laquelle Stéphane BONARDOT sera invité.

Par ailleurs, Daniel FONTENIAUD présente une synthèse de l'action « *Arbitrer un match à 11* » dans le cadre de la Formation BMF. Ce travail a été amorcé par l'ETRA et l'IR2F lors de la deuxième partie de saison 2020/21 avec pour objectif de trouver une solution à l'accompagnement de cette action qui valide le module arbitrage (*avec 4 autres actions*), qui permet de valider le BMF.

Devant un certain nombre de difficultés, le Bureau retient la possibilité de mettre deux arbitres assistants BMF sur un même match.

Cette information sera communiquée auprès des CDA, de l'ETRA, et de l'IR2F.

8.2 – INDEMNITES DE DEPLACEMENT

Concernant le montant des indemnités de déplacement, une décision sera prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 25 février prochain avec une date d'application au 1^{er} mars prochain.

Le Président,
Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,
Jean-Marie COPPI